

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

FACTURE N° 5060079

N/REF : 26/02/2023 10H00 C:025438 I:31420
V/REF : 2739022 S.400-OSTW326757
V/Appel du Dimanche 26/02/2023 à 10H00

FONCIA ECHIROLLES

**46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : ARC EN CIEL
7 RUE MOZART
38800 LE PONT DE CLAIIX

Fontaine, le 11 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 4 - LOGEMENT DE MR BELYOUL, RDC, 0781606665

MOTIF : REFOULEMENT WC

Donneur d'ordre : Ste FONCIA ASSISTANCE (PC SECURITE/URGENTES 24H/24)

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/02/2023 A 13H15 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 2 REGARDS DE JONCTION EAUX USEES EXTERIEURS
SUR 5 ET 7 METRES.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 10 METRES DE COLONNE EAUX VANNES.
CURAGE HYDRAULIQUE DE 20 METRES DE COLONNE.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl. Dispat. 20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,75	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 26/02	1	172,82	475,25
2,75	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1	172,82	475,25

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5060079

TOTAL H.T.	1132,50
T.V.A. a 10,00%	113,25
TOTAL T.T.C.En EURO	1245,75

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN